



86^e SEMAINE FÉDÉRALE INTERNATIONALE DE CYCLOTOURISME A ORLEANS (45)



Du 3 AU 10 AOUT 2025
RÈGLEMENT INTÉRIEUR

A LIRE AVEC ATTENTION AVANT DE REMPLIR TRÈS LISIBLEMENT VOTRE BULLETIN D'INSCRIPTION CI-APRÈS.

Pour participer à la Semaine fédérale internationale de cyclotourisme (SF), il faut :

- ✓ être licencié de la Fédération française de cyclotourisme (FFCT),
- ✓ OU être licencié membre des associations de cyclotourisme étrangères,
- ✓ OU acquérir une carte découverte SF 2025 pour la durée de la SF,
- ✓ OU acquérir un passe journée SF 2025.

1 - Contrôle des participants

Un contrôle strict des participants et des accompagnateurs sera effectué au village fédéral de la SF installé au CO'Met, sur les lieux d'hébergement fédéraux et aux points d'accueil. Tous les participants et accompagnateurs devront être inscrits sur le bulletin d'inscription afin de posséder un bracelet porté au poignet qui sera présenté obligatoirement à tous les contrôles.

2 – Droits d'inscription en 2025

Pour les licenciés, le tarif préférentiel de -50 % s'applique aux bénéficiaires de la licence famille : licenciés adultes ou jeunes de 18 à 25 ans résidant à la même adresse que le premier licencié (ATTENTION : saisie impérative correcte conforme à la licence). **Si vous êtes conjoint-e et que votre chef de famille rattaché à votre licence FFCT ne s'inscrit pas à la SF2025, l'organisation vous demandera ultérieurement 25€ supplémentaires.**

Pour les étrangers non licenciés FFCT, l'assurance rapatriement est obligatoire (ressortissants européens 18 €, autres pays non européens 24 €). En l'absence de la fourniture d'un justificatif de la possession d'une assurance rapatriement personnelle, la cotisation forfaitaire vous est facturée.

Les possesseurs d'une carte découverte ou d'un passe journée ne bénéficient pas des tarifs préférentiels.

Les dossiers non conformes seront mis en litige.

3 – Conditions d'annulation 2025

En cas d'empêchement, seuls les participants ayant souscrit l'assurance Annulation (**ATTENTION : LES INSCRIPTIONS SOUS FORME PAPIER NE PERMETTENT PAS DE SOUSCRIRE L'ASSURANCE ANNULATION**) pourront solliciter le remboursement de leurs prestations auprès de la société MEETCH, selon les conditions particulières ci-jointes.

4 – Accueil des jeunes

L'accueil des jeunes se fera au point 0 au CO'Met de 8 h 30 à 8 h 45. Le bulletin d'inscription « Jeunes » ([page 8](#)) est à compléter pour chaque participant et à joindre à votre dossier (représentant légal). Ne pas oublier de renseigner le paragraphe B du bulletin individuel et familial.

5 – Hébergement Fédéral

Pour ceux qui souhaitent être hébergés ensemble, dès 2 personnes, **en hébergement fédéral, au camping fédéral, en hébergement collectif et chez l'habitant**, regroupez vos dossiers d'inscription et **créer obligatoirement un groupe** ([page 4](#)).

Demandez le nom du groupe de rattachement à votre responsable de groupe avant de vous inscrire.

- ✓ Pas de regroupement possible pour les personnes de différents types d'hébergements entre elles.
- ✓ Pas de regroupement de personnes ne nécessitant pas des besoins électriques avec des personnes nécessitant des besoins électriques liés à des problèmes médicaux.
- ✓ Plus de regroupement possible à **partir du 1er juillet 2025**.

Précisez vos souhaits d'hébergement fédéral (camping fédéral, hébergement collectif, hébergement chez l'habitant) sur le bulletin d'inscription Internet ou sur papier ([pages 4 & 5](#)). Nous ferons notre possible pour satisfaire votre demande (2 propositions maximum pour un hébergement chez l'habitant).

Le camping fédéral sera ouvert **du vendredi 1er août 2025 à 14 h au lundi 11 août 2025 à 14 h** (aucune installation ne sera admise avant le 1er août 2025 à 14 h).

Les hébergements au camping fédéral provisoire sont des hébergements éphémères. A ce titre, ils ne peuvent proposer les mêmes prestations d'hébergement et de confort que les campings privés (emplacements sans électricité et sans eau).

Des emplacements pour les personnes nécessitant une alimentation électrique seront réservés au plus près du bureau d'accueil et des sanitaires (demande et certificat médical à fournir à l'inscription). Heures d'alimentation de 21 h à 8 h. Puissance limitée à 2A.

Les hébergements collectifs : situés principalement en ville, les cyclotouristes dans ces collectifs pourront prendre leurs petits déjeuners et repas du soir à la restauration du village fédéral. Les draps, couvertures ou couettes et traversins ne sont pas fournis. Un règlement intérieur de l'établissement sera affiché.

Les hébergements collectifs seront ouverts à partir du samedi 2 août 2025 à 10 h au dimanche 10 août 2025 à 14 h. Aucun accès ne sera possible ni accepté avant ces dates et heures définies.

Les vélos entreposés dans des garages sécurisés devront être munis d'un antivol obligatoirement.

Dans la mesure du possible, un courriel (ou un courrier) vous précisera l'attribution de votre hébergement collectif.

L'hébergement chez l'habitant : une proposition d'hébergement chez l'habitant vous sera adressée suivant vos souhaits.

Veillez ne pas omettre le **règlement forfaitaire de 10 € par personne** pour participation aux frais induits par la recherche de logements.

Aucun logement ne sera attribué sans réception du bulletin d'inscription dûment complété.

Les hébergements chez l'habitant seront ouverts à partir **du samedi 2 août 2025 au dimanche 10 août 2025** (modification possible à convenir avec le propriétaire hébergeur).

6 – Restauration

(Nombre de places disponibles = 1200, date limite de réservation : 15 juillet 2025)

Les petits déjeuners et le repas du soir se feront uniquement au CO'Met. Pour faciliter le travail du traiteur, inscrivez-vous dès maintenant.

La restauration du midi sera possible – sans réservation - sur un point d'accueil installé au camping fédéral.

Les repas du pique-nique du jeudi 7 août 2025 midi ne se feront que sur réservation. Pour les autres repas du midi, il sera possible de se restaurer sans réservation sur l'ensemble des points d'accueil, y compris sur le point d'accueil installé à l'entrée du camping fédéral, proche du CO'Met.

7 – Excursions (date limite de réservation : 31 mai 2025)

L'inscription à la Semaine fédérale est obligatoire pour participer aux excursions. Le nombre de places est limité.

La prestation comprend le transport, les visites avec les entrées et l'accompagnement par des bénévoles.

Restauration : **repas tiré du sac à la charge du participant. Les bus partiront d'un espace commun situé au village fédéral, à l'exclusion des visites à Orléans (rendez-vous sur le parvis de la cathédrale).**

Pour des raisons de sécurité, les animaux ne sont pas admis (sauf chien d'assistance). Des chaussures et vêtements adaptés sont recommandés.

L'organisation se réserve le droit de limiter ou supprimer une ou plusieurs des propositions en fonction du nombre de demandes.

8 – Randonnées pédestres : l'ensemble des places est déjà retenu par les inscriptions en ligne

9 – Cyclo-découvertes : l'ensemble des places est déjà retenu par les inscriptions en ligne

10 – Le repas de gala avec animations

Le repas de gala est à réserver obligatoirement au moment de l'inscription.

11 – Accusé de réception d'une inscription par courrier (frais de dossier supplémentaire)

L'accusé de réception sera envoyé par le secrétariat Inscriptions après enregistrement de votre dossier complet comportant :

- ✓ **Bulletin d'inscription**, correctement rédigé et vérifié, accompagné, le cas échéant, du bulletin relatif aux jeunes,
- ✓ **Mention** de votre adresse électronique si vous en avez une,
- ✓ **Chèque** (à l'ordre de la COSFIC Orléans 2025) du montant global des prestations et inscriptions, intégrant les frais de dossier,
- ✓ **2 enveloppes timbrées au tarif en vigueur jusqu'à 20 g** avec votre nom et votre adresse, pour envoi de l'accusé de réception et du billet électronique.

12 – Accusé de réception d'une inscription en ligne

L'accusé de réception est envoyé par courriel dès que le dossier est complet.

Le règlement par carte bancaire est à privilégier : simplification, rapidité du traitement du dossier et bien sûr, sécurisation du paiement

13 – Retrait des dossiers

Le cas échéant, le numéro de camping et d'emplacement vous sera communiqué quelques jours avant votre arrivée.

Votre arrivée sur les sites de retrait des dossiers sera fléchée dès votre entrée dans l'agglomération orléanaise.

Les dossiers sont à retirer **le vendredi 1er août de 14 h à 20 h et le samedi 2 août de 8 h à 20 h** :

- ✓ Pour les participants (hors hébergement camping fédéral) : retrait des dossiers à la salle Fernand Pellicer rue Edouard Branly à Orléans La Source,
- ✓ Pour les participants hébergés au camping fédéral : retrait des dossiers sur le camping fédéral.

A compter du dimanche 3 août, les dossiers seront à retirer au village fédéral.

14 - Sécurité

Les participants devront impérativement **respecter le Code de la route** en toutes circonstances et les consignes écrites et verbales des organisateurs et/ou de leurs représentants dûment accrédités.

Chaque participant devra obligatoirement avoir sur lui son bracelet et sa plaque de cadre (intégrant les numéros d'urgence) fixée sur le vélo pour tout problème pouvant intervenir lors des randonnées.

Le port du casque est vivement recommandé et **obligatoire pour les enfants de moins 12 ans**.

L'utilisation de vélos à assistance électrique (VAE) sur les circuits est autorisée conformément au règlement de la Fédération française de cyclotourisme et aux normes VAE actuelles. L'usage du vélo avec moteur thermique est strictement interdit. Les contrevenants seront exclus de l'organisation sans possibilité de remboursement.

Pour la randonnée VTT nocturne et la balade nocturne, l'équipement de sécurité (éclairage, gilet haute-visibilité...) sera contrôlé au départ.

15 – Porte-monnaie électronique

Un mail d'information sera envoyé quelques jours avant le début de la semaine fédérale, pour charger le bracelet porte-monnaie électronique. Il vous suffira de créer votre compte sécurisé en allant sur le site : **weezevent.com** (à la mise en service, 1€ de frais de gestion sera prélevé). Vous pourrez y déposer la somme d'argent que vous souhaitez et le recharger à tout moment pendant la semaine.

Avantages : en gérant vous-même les mouvements financiers de votre compte, vous serez autonome pour la consommation, mais également pour récupérer intégralement votre solde à l'issue de la SF.

16 – Recharge des batteries des VAE

Un service de recharge des batteries des VAE sera offert en 2 points du camping fédéral. Ce service sera facturé 2,5€ par charge déduits sur le bracelet du participant.

17 – Dépannage et/ou rapatriement vélo

Un service de rapatriement en cas de panne ou de problème mécanique sera mis en place. Ce service sera facturé forfaitairement au participant à hauteur de 50€.

18 - Responsabilité

La COSFIC décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de dégradation des vélos des participants, de leurs accessoires annexes, de leur porte-monnaie électronique. Elle n'assume aucune obligation de garde, ni de conservation des biens.

La COSFIC met à disposition au village fédéral, sur l'hébergement de plein air et sur les hébergements collectifs, des parcs à vélos. Tous les vélos qui y seront placés restent sous l'entière responsabilité de leur propriétaire. Il est recommandé aux participants de prendre toutes mesures empêchant le vol quand leur vélo n'est plus sous leur surveillance et de souscrire une assurance les garantissant contre le vol de matériel.

19 - Respect des bénévoles

Toutes les Semaines fédérales reposent sur l'investissement et les bonnes volontés. Nos bénévoles doivent être respectés, encouragés en toutes circonstances. Pour que les Semaines fédérales perdurent dans la joie, le partage et la convivialité. Tout manquement pourra engendrer une exclusion, sans remboursement de la Semaine fédérale.

LIRE LE RÈGLEMENT DE LA SEMAINE FÉDÉRALE CI-DESSUS AVANT DE PASSER AUX PAGES SUIVANTES

J'ai lu et j'accepte

BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL, GROUPE OU FAMILIAL

(À lire attentivement pour bien remplir votre dossier d'inscription).

LE CYCLO 1, RESPONSABLE, EST OBLIGATOIREMENT LICENCIÉ À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME.

Si vous vous inscrivez individuellement : remplissez la ligne grisée.

Si vous êtes en groupe, ceci vous permet d'avoir dans votre groupe des participants accompagnateurs et non pédalants.

Si vous êtes en famille : c'est le cyclo 1 qui est déclaré comme responsable de famille lors de sa prise de licence à la FFCT qui doit être le responsable.

Attention : vous devez avoir la même adresse de résidence.

Comité régional (CoReg) : Club :

Département : N° Fédéral de votre club : Autres N° de licence FFCT

Nom du groupe :

	N° LICENCE FFCT	NOM EN MAJUSCULES	PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	Sexe F / M	NATIONALITÉ	PSH OUI / NON	Pilote Tandem OUI / NON	R = Route V = VTT	VAE OUI / NON
CYCLO N° 1 RESPONSABLE										
PARTICIPANT N° 2										
PARTICIPANT N° 3										
PARTICIPANT N° 4										
PARTICIPANT N° 5										
PARTICIPANT N° 6										

Coordonnées du RESPONSABLE du groupe ou de la famille

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Tél. : Portable : Adresse mail :

A - Droits d'inscription	PRIX	CYCLO N° 1 RESPONSABLE	PARTICIPANT N° 2	PARTICIPANT N° 3	PARTICIPANT N° 4	PARTICIPANT N° 5	PARTICIPANT N° 6	
Licencié FFCT ou Fédération étrangère de cyclotourisme	50 €							
Non licencié à la FFCT (DONT Carte découverte Obligatoire 30€).	80 €							
Conjoint, concubin ou pacsé licenciés et jeunes de 18 à 25 ans, bénéficiant de la licence « Famille »	25 €							
Accompagnateur (non pédalant) non licencié	50 €							
Moins de 18 ans - Licencié FFVélo	GRATUIT							
Moins de 18 ans - Non licencié FFVélo	5 €							
Assurance rapatriement OBLIGATOIRE pour étranger non licencié ressortissant européen	18 €							
Assurance rapatriement OBLIGATOIRE pour étranger non licencié ressortissant hors Union européenne	24 €							
SOUS-TOTAUX:								
							TOTAL A	

B - Accueil des Jeunes

Êtes-vous concerné par cette rubrique ? **OUI** **NON** Si oui, remplir obligatoirement le bulletin d'inscription individuel **page 8**.

Nombre de jeunes inscrits :

Le total B est le cumul des frais d'inscriptions figurant sur le ou les bulletins d'inscription individuels que vous avez remplis séparément.

TOTAL B :

C - Hébergement

HORS ORGANISATION - OUI **NON**

C1 - HÉBERGEMENT CAMPING FÉDÉRAL - Forfait obligatoire non réductible pour les 11 jours du **vendredi 1er août 2025 - 14 h au lundi 11 août 2025 - 14 h**.

Nous souhaitons être regroupés - **OUI** **NON** Nom du groupe :

NOMBRE D'EMPLACEMENTS Mettre une croix dans la colonne des cyclos correspondant au type d'hébergement.	NOMBRE	PRIX	TOTAL	CYCLO N° 1 Responsable	Participant N° 2	Participant N° 3	Participant N° 4	Participant N° 5	Participant N° 6	
Tente avec voiture		x 42 €								
Camping-car ou caravane MOINS de 8 mètres		x 42 €								
Camping-car ou caravane de PLUS de 8		x 84 €								
Cyclo-camping (sans voiture) tente		x 21 €								
Alimentation électrique pour appareil médical (sur justificatif) (de 21 heures à 8 heures)		x 10 €								
NOMBRE DE CAMPEURS										
Plus de 18 ans		x 40 €								
Moins de 18 ans		x 20 €								
SOUS-TOTAL C1										

Un Mail de confirmation vous sera envoyé après l'inscription.

Votre N° d'emplacement vous sera envoyé au plus tard le 10 juillet 2025

C2 - HÉBERGEMENT COLLECTIF (draps, couverture ou couette, oreillers et traversins ne sont pas fournis. Une alèse jetable sera fournie).

Nous souhaitons être regroupés - OUI NON Nom du groupe :

Forfait obligatoire NON réductible pour 8 nuits Du samedi 2 août 2025 10 h au dimanche 10 août 2025 - 14 h	PRIX PAR PERS.	CYCLO N° 1 Responsable	Participant N° 2	Participant N° 3	Participant N° 4	Participant N° 5	Participant N° 6
Chambre 3 ou 4 personnes -	220 €						
Chambre 2 personnes (dans la limite des disponibilités)	260 €						
Chambre 1 personne (dans la limite des disponibilités)	340 €						
SOUS-TOTAL C2							

C3 - HÉBERGEMENT CHEZ L'HABITANT Nous souhaitons être regroupés - OUI NON Nom du groupe :

	NOMBRE	PRIX	CYCLO N° 1 Responsable	Participant N° 2	Participant N° 3	Participant N° 4	Participant N° 5	Participant N° 6
Forfait par pers. de plus de 18 ans pour frais de dossier	x	10 €						
SOUS-TOTAL C3								
SOUS-TOTAUX : C1 + C2 + C3 = TOTAL C								

Participation financière du cyclotouriste à régler directement au propriétaire hôte :

- par nuit sans salle de bain/douche privative : 40 € (couple) - 25 € (pers. seule), avec salle de bain / douche privative : 44 € (couple) - 27 € (pers. seule)

- options (en accord avec l'hôte) : Petit-déjeuner 8 € - Prestation supplémentaire (pour la semaine) : (Piscine, recharge VAE, animal ...) 5 €

LA COSFIC NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE L'ÉLOIGNEMENT DU LOGEMENT PAR RAPPORT AU VILLAGE FÉDÉRAL. ELLE SE RÉSERVE LE DROIT DE LIMITER LE NOMBRE DE PROPOSITIONS.

C4 - HÉBERGEMENT POUR PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP - Précisez la demande :

FURNIR UN CERTIFICAT MÉDICAL POUR LES PERSONNES NÉCESSITANT UN BRANCHEMENT POUR MATÉRIEL D'ASSISTANCE MÉDICALE.

D - Restauration au village fédéral (Date limite de réservation au 15 juillet 2025) Du Vendredi 1er août au Dimanche 10 août	PRIX	CYCLO N° 1 Responsable	Participant N° 2	Participant N° 3	Participant N° 4	Participant N° 5	Participant N° 6
* Nombre de petits-déjeuners							
Samedi 2 août	8 €						
Dimanche 3 août	8 €						
Lundi 4 août	8 €						
Mardi 5 août	8 €						
Mercredi 6 août	8 €						
Jeudi 7 août	8 €						
Vendredi 8 août	8 €						
Samedi 9 août	8 €						
Dimanche 10 août	8 €						
* Nombre de repas du soir (boisson comprise)							
Vendredi 1er août	24 €						
Samedi 2 août	24 €						
Dimanche 3 août	24 €						
Lundi 4 août	24 €						
Mardi 5 août	24 €						
Mercredi 6 août	24 €						
Jeudi 7 août	24 €						
Vendredi 8 août	24 €						
Repas de clôture du samedi 9 août	40 €						
* Pique-nique (produits locaux et régionaux) (boisson comprise)							
Jeudi 7 août : pique-nique servi au domaine du Ciran	18 €						
							TOTAL D

(Nombre de places disponibles = 1200, date limite de réservation : 15 juillet 2025)

Il n'y aura pas de restauration le midi au CO'Met. Une restauration type point d'accueil sera possible sans réservation à l'entrée du camping fédéral.

E - Prestations VTT

PRESTATIONS SPECIALES VTT Forfait semaine pour ravitaillement d'appoint	PRIX	CYCLO N° 1 Responsable	Participant N° 2	Participant N° 3	Participant N° 4	Participant N° 5	Participant N° 6
	25 €						
							TOTAL E

Les parcours VTT seront accessibles uniquement aux personnes inscrites et possédant un bracelet spécifique qui donnera droit à certains ravitaillements gratuits.

Les traces au format gpx seront disponibles et un balisage sera mis en place.

F - Cyclo-découvertes : l'ensemble des places est déjà retenu par les inscriptions en ligne

G - Excursions à la journée

(date limite de réservation : 31 mai 2025)

EXCURSIONS Excursions à la 1/2 journée ou à la journée. Rendez-vous à 8 h 45 pour un départ du bus au village fédéral à 9 h. Nombre de personnes limité par jour. Repas tiré du sac à votre charge.	PRIX	CYCLE N° 1 Responsable	Participant N° 2	Participant N° 3	Participant N° 4	Participant N° 5	Participant N° 6
Dimanche 3 août							
Chamerolles (1/2 journée) (limité à 50 personnes)	20 €						
Châteauneuf - Sigloy (journée Loiret) (limité à 50 personnes)	40 €						
Chambord - Cheverny (journée Centre-Val de Loire) (limité à 55 personnes)	55 €						
Lundi 4 août							
Vieilles Maisons (1/2 journée) (limité à 50 personnes)	20 €						
Faronville - Yèvre (journée Loiret) (limité à 55 personnes)	35 €						
Beauval (journée Centre-Val de Loire) (limité à 55 personnes)	60 €						
Mardi 5 août							
Briare - Rogny (journée Loiret) (limité à 55 personnes)	30 €						
Romorantin (journée Centre-Val de Loire) (limité à 55 personnes)	35 €						
Mercredi 6 août							
Sully sur Loire (1/2 journée) (limité à 50 personnes)	20 €						
Estouy - Yèvre (journée Loiret) (limité à 55 personnes)	50 €						
Sancerre (journée Centre-Val de Loire) (limité à 55 personnes)	40 €						
Vendredi 8 août							
Malessherbes (journée Loiret) (limité à 55 personnes)	35 €						
Samedi 9 août							
Briare (journée Loiret) (limité à 55 personnes)	35 €						
Amboise (journée Centre-Val de Loire) (limité à 55 personnes)	50 €						
							TOTAL G

H – Randonnées pédestres : l'ensemble des places est déjà retenu par les inscriptions en ligne

I – Frais de gestion des dossiers d'inscription papiers

	NOMBRE	PRIX	CYCLE N° 1 Responsable	Participant N° 2	Participant N° 3	Participant N° 4	Participant N° 5	Participant N° 6
Forfait pour gestion des dossiers d'inscription papiers	X	5 €						
TOTAL I								

J – Souhaitez-vous souscrire l'assurance Annulation MEETCH ? (aucun remboursement ne sera réalisé par l'organisateur de la SF) : sans objet pour les inscriptions papiers

TOTAL GENERAL : A + B + C + D + E + G + I =€

MODALITÉS DE PAIEMENTS :

- Par chèque bancaire à l'ordre de : **COSFIC 2025**

Maison des sports

1240 rue de la Bergeresse 45160 OLIVET

- Par Virement Bancaire :

• IBAN : FR76-1027-8374-3500-0110-4590-677 BIC : CMCIFR2A

K – SONDAGE TENUE OFFICIELLE SFIC 2025

SONDAGE	PRIX	CYCLE N° 1 Responsable	Participant N° 2	Participant N° 3	Participant N° 4	Participant N° 5	Participant N° 6
Indiquer la taille dans chaque colonne pour les personnes intéressées 2XS - XS - S - M - L - XL - 2 XL - 3 XL - 4 XL							
Intention d'achat du maillot unisex manches courtes de la SF 2025	45 €						
Intention d'achat du maillot sans manches de la SF 2025	45 €						
Les tenues sont visibles sur le site sf2025-orleans.fr							
Les achats et règlements se feront sur le stand WearDesign au Village fédéral							

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

RÉPONSES IMPÉRATIVES

DATE D'ARRIVÉE PRÉVUE :

- Vendredi 1er août à partir de 14 h
 Samedi 2 août
 Dimanche 3 août
 Autre jour - Lequel :

MOYEN DE TRANSPORT

- Voiture
 Train
 Vélo

TYPE D'HÉBERGEMENT

- Camping fédéral
 Chez l'habitant
 Collectif
 Privé

RETRAIT DES DOSSIERS, MUNI OBLIGATOIREMENT DE VOTRE BILLET ELECTRONIQUE AVEC QR CODE.

**AVEZ-VOUS BIEN NOTÉ VOTRE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE ET ADRESSE MAIL (LISIBLE) PAGE 3 ?
PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE À REMPLIR OBLIGATOIREMENT**

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville : Pays :
Tél. : Portable :
Adresse mail :

JOINDRE 2 ENVELOPPES TIMBRÉES POUR RECEVOIR VOTRE ACCUSÉ DE RÉCEPTION ET VOTRE BILLET ELECTRONIQUE

(VOIR RÈGLEMENT INTÉRIEUR PARAGRAPHE 11)

« Je déclare expressément avoir pris connaissance du règlement intérieur de la Semaine fédérale et m'engage à me conformer à tous les articles ci-dessus et à toutes ses dispositions. Je m'engage à respecter scrupuleusement les consignes sanitaires en vigueur pendant la Semaine fédérale. »

Fait à : Le : 2025

Signature de toutes les personnes inscrites sur ce bulletin.

Adresse d'envoi de votre bulletin d'inscription :
SFIC 2025
1240 rue de la Bergeresse 45160 OLIVET

Pour toutes informations complémentaires

sf2025.inscriptions@ffvelo.fr

IMPORTANT : la copie de votre licence n'est pas demandée.

Cependant aucune inscription ne sera effectuée avant la prise de licence 2025.

Vous pouvez prendre votre licence 2025 via votre club ou sur le site sécurisé : <https://licencie.ffcyclo.org>

Pour les étrangers, le règlement doit se faire par virement bancaire.

BULLETIN D'INSCRIPTION JEUNES

Uniquement pour les sorties encadrées

(1 bulletin par jeune)

Nom du jeune : **Prénom du jeune :**
Date de naissance du jeune : **Âge du jeune :**
N° de licence du jeune : **CoReg du jeune :**
N° de club du jeune : **Club du jeune :**

RESPONSABLE LÉGAL 1 :

 Code postal Ville :
 Pays :
 Tél. fixe : Tél. portable :
 Adresse mail :

RESPONSABLE LÉGAL 2 :

 Code postal Ville :
 Pays :
 Tél. fixe : Tél. portable :
 Adresse mail :

COORDONNÉES DU RESPONSABLE DE L'ENFANT PENDANT LA SEMAINE :

 Code postal Ville :
 Pays :
 Tél. fixe : Tél. portable :
 Adresse mail :

ACCUEIL DES JEUNES LICENCIÉS

Sorties vélo de 8 à 18 ans (licence FFCT obligatoire)	D	L	M	M	J	V	S		PRIX	MONTANT
VELO ROUTE								x	15€	
VTT								x	15€	
Ce tarif comprend les repas de midi (obligatoires) et les activités annexes.								TOTAL	Montant à reporter Page 4 - Total B	

LA DATE LIMITE D'ENVOI POUR L'INSCRIPTION EST FIXÉE AU 15 JUILLET 2025

INFOS

La Fiche sanitaire et l'Autorisation parentale OBLIGATOIRES sont à télécharger sur le site de la Cosfic 2025 : sf2025-orleans.fr/ dans le menu **Inscriptions**.
 Ces documents (bulletin d'inscription signé et fiche sanitaire) sont à transmettre par courrier à la Cosfic 2025 avant le 15 juillet 2025

ACCUEIL DES JEUNES À LA JOURNÉE DU DIMANCHE 3 AU SAMEDI 9 AOUT

- Ces sorties seront encadrées par des moniteurs et des initiateurs fédéraux.
- Des circuits seront proposés chaque jour au départ du village fédéral.
- L'accueil des jeunes à la journée se fera au point 0 au CO'Met de 8 h 30 à 8 h 45 (fin d'accueil à 17 h 30).
- Les enfants doivent être amenés et repris par leur représentant légal à l'Espace Jeunes.
- Les enfants doivent être impérativement autonomes au point de vue matériel (vélo en état et matériel de réparation).

Le casque bien réglé est obligatoire.

MODALITÉS DE PAIEMENTS :

- Par chèque bancaire à l'ordre de : **COSFIC 2025**

Maison des sports

1240 rue de la Bergeresse 45160 OLIVET

- Par Virement Bancaire :

• **IBAN : FR76-1027-8374-3500-0110-4590-677 BIC : CMCIFR2A**